

# Grille tarifaire 2026

Cette grille tarifaire a été validée lors des Assemblées Générales des Adhérents des 09 Janvier et 12 juin 2026

## OFFRE SOCLE

➤ DROIT D'ENTRÉE À L'ADHÉSION .....	60€ HT / ADHÉRENT
➤ COTISATION SALARIÉ .....	99€ HT*
➤ NOUVEAU SALARIÉ INSCRIT (PRÉSENT 90 JOURS OU AVEC PRESTATION) ..	99€ HT*
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H OUVRÉES / RETARD + 30 MIN .....	60€ HT
➤ CRÉNEAU DEMANDÉ NON ATTRIBUÉ .....	60€ HT
➤ SALARIÉ INTÉRIMAIRE .....	99€ HT / VISITE
➤ FRAIS DE GESTION FACTURATION TRIMESTRIELLE .....	25€ HT*
FRAIS DE GESTION SUR FACTURATION ANNUELLE** .....	40€ HT

## DIRIGEANT NON-SALARIÉ INSCRIT SUR LA LISTE DU PERSONNEL

➤ DROIT D'ENTRÉE À L'ADHÉSION .....	20€ HT
➤ COTISATION .....	99€ HT*
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H OUVRÉES / RETARD + 30 MIN .....	60€ HT

## OFFRE SPÉCIFIQUE

### AUTOENTREPRENEURS, TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS, INDÉPENDANTS

➤ DROIT D'ENTRÉE .....	60€ HT
➤ AFFILIATION .....	99€ HT*
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H OUVRÉES / RETARD + 30 MIN .....	60€ HT

## OFFRE COMPLÉMENTAIRE

➤ ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL HORS OFFRE SOCLE .....	SUR DEVIS
➤ SENSIBILISATION POUR DES PERSONNES NON COUVERTES PAR MT71 (POUR COMPLETER DES GROUPES UNIQUEMENT) .....	99€ HT



- Facturation des absences et retards : Trimestrielle
- Facturation des nouveaux inscrits : Trimestrielle
- Délai de règlement : 30 jours

\* Par année civile

\*\* Facturation de la cotisation annuelle sur l'effectif connu et présent au 31/12/25 si aucune déclaration n'est validée au 28/02/26 (tout nouveau salarié embauché à partir du 01/01/26 sera facturé comme "nouveau nom" pour le 1er trimestre 2026). Frais de gestion de 40€ HT pour toute demande de rectification d'effectif suite à la facturation de la cotisation annuelle sans télédéclaration préalable